

■ **Comment m'inscrire?**

Les élèves doivent s'inscrire aux COL par l'intermédiaire de leur école. Pour discuter des choix de COL offerts, communiquez directement avec votre école. Celle-ci vous aidera à déterminer les COL qui sont offerts et elle vous inscrira au cours qui répond le mieux à vos besoins. **Les élèves ne peuvent pas s'inscrire aux COL eux-mêmes.**

Les apprenants adultes pourraient avoir la possibilité de s'inscrire aux COL offerts par certains centres d'apprentissage pour adultes de la province.

Généralement, on accepte les inscriptions au début de chaque semestre scolaire.



■ **Communiquez avec nous**

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les cours offerts en ligne, prière de nous appeler ou de consulter notre site Web.

Éducation et Enseignement supérieur Manitoba
Section de l'enseignement à distance

555, rue Main

Winkler (Manitoba) R6W 1C4

Téléphone : 204 325-1700

Sans frais : 1 800 465-9915

Télécopieur : 204 325-1719

Courriel : distance.learning@gov.mb.ca

Site Web : www.edu.gov.mb.ca/m12/appdist/cours.html

Songez à
**l'enseignement
à distance**
au moyen de
**l'option des cours
offerts en ligne**



- ◆ Obtenez des crédits du niveau secondaire en suivant des **cours offerts en ligne**.
- ◆ Profitez de la direction et du soutien d'un enseignant.
- ◆ Accédez à un plus grand nombre de choix de cours.
- ◆ Jouissez d'un horaire souple en apprenant (même avant ou après les heures de classe).
- ◆ Perfectionnez des compétences en matière d'apprentissage tout au long de votre vie.



■ Qui peut s'inscrire?

Les élèves qui s'intéressent à suivre des cours offerts en ligne (COL) doivent actuellement être inscrits à une école publique subventionnée et doivent obtenir l'approbation de leur école ou de leur division scolaire et celles-ci doivent également participer au programme COL. La participation des écoles et des divisions scolaires aux COL est à leur discrétion. Certains centres d'apprentissage pour adultes du Manitoba offrent les COL aux apprenants adultes en anglais. Les COL ne s'inscrivent pas dans le programme d'études indépendantes.

■ Quel est le coût?

Il se peut que des frais soient exigés si vous suivez un COL à l'extérieur de votre division scolaire. Vérifiez auprès de votre école ou de votre division scolaire pour savoir s'il existe des politiques sur les coûts et les paiements. Ordinairement, il n'y a aucun coût si le COL est offert à l'intérieur de votre division scolaire.

■ Quels cours puis-je suivre?

Il existe un large éventail de cours que les écoles peuvent offrir. Vérifiez auprès de votre école ou de votre division scolaire pour connaître les cours qui sont offerts.



■ Et le matériel informatique et didactique?

Il vous faut un ordinateur branché sur Internet. Tous les COL sont offerts en ligne au moyen du logiciel appelé *Blackboard Learning System CE (WebCT)*. Selon le cours, il se pourrait que des manuels scolaires et un logiciel précis soient nécessaires pour suivre des COL.

■ Un enseignant m'aidera-t-il à terminer mon cours?

Lorsque vous suivez un COL, vous disposez des services d'un enseignant qui facilitera votre apprentissage tout en vous offrant un soutien. De plus, l'enseignant évaluera vos progrès et vous le communiquera. Les élèves communiqueront avec leur enseignant au moyen du logiciel *Blackboard Learning System* en utilisant des outils intégrés tels que le courriel, le forum de discussions, les calendriers et les annonces.

■ Me donnera-t-on des devoirs, des tests et des examens?

On procédera à l'évaluation des connaissances en fonction des résultats obtenus sur les devoirs, les projets, les discussions, les tests ou sur les examens et en fonction des précisions données par votre enseignant. Tous les travaux et les tests de cours sont soumis et corrigés au moyen du logiciel *Blackboard Learning System* ou au moyen d'autres outils en ligne utilisés par votre enseignant.

Tous les élèves qui suivent un cours pour lequel un test provincial basé sur les normes est administré doivent se présenter à ce test.